



RAPPORT ANNUEL DE GESTION

de

L'OFFICE DE L'EAU RÉUNION

Exercice 2017

Dans un contexte d'évolution inévitable de la gouvernance de l'eau, l'Office de l'eau Réunion est appelé à intégrer dans ses réflexions de nouveaux champs thématiques comme la prévention des inondations et la biodiversité ;

Et en attendant de nouvelles recettes pour financer l'appropriation de ces enjeux par les collectivités territoriales, le principe que « *l'eau paie l'eau* » tend à se transformer en ce que « *les usages de l'eau financent les usages de l'eau ainsi que les fonctions et les services écosystémiques* ».

Aussi l'Office s'est-il consacré en 2017 à une programmation plus efficiente des actions et des travaux concernant l'eau, et plus particulièrement dans le développement des services publics de l'eau et de l'assainissement, d'autant que l'intercommunalité concentre désormais les politiques publiques de l'eau.

L'Office s'est investi auprès des autorités organisatrices des services publics de l'eau et de l'assainissement pour identifier les leviers d'optimisation des programmations des actions et des travaux, en facilitant les échanges pour le transfert de connaissance, en articulant les financements avec le programme pluriannuel d'intervention du bassin porté par l'Office de l'eau Réunion.

L'Office a également engagé la modernisation de ses services pour assurer le meilleur développement des missions qui lui sont confiées ;

Avec le Département auquel il est rattaché, il s'attelle à organiser l'acquisition de connaissance permettant de caractériser le fonctionnement des masses d'eau de La Réunion dans le grand cycle de l'eau et, surtout, à en simplifier la diffusion au moyen d'un portail internet dédié aux données sur l'eau concernant notre territoire donnees.eaureunion.fr.

Il oriente aussi les actions des opérateurs et le comportement des usagers pour une consommation optimale de la ressource en eau.

Ainsi, dans une vision de gestion globale de l'eau, telle que le prône le Département, l'Office de l'eau Réunion s'attache aux enjeux actuels de l'eau : la prise en charge par les intercommunalités des politiques publiques de l'eau et des milieux aquatiques, l'optimisation de la programmation et du financement, l'accompagnement des usagers dans leur rapport avec les écosystèmes aquatiques.



Cyrille Melchior
Président du Conseil départemental de La Réunion

SOMMAIRE

1.	LE TRANSFERT DES COMPÉTENCES IMPACTE L'ORGANISATION DES SERVICES	4
1.1.	VERS UNE EXTRAPOLATION DE LA GOUVERNANCE DE L'EAU AUX FONCTIONS ET SERVICES ECOSYSTEMIQUES ..	4
1.2.	MODERNISER L'ORGANISATION DES RESSOURCES HUMAINES	4
2.	L'IMPACT DU TRANSFERT DES COMPÉTENCES DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES SUR LA PROGRAMMATION DES ACTIONS ET DES TRAVAUX	6
2.1.	L'ARTICULATION DES PROGRAMMES D'INTERVENTION OPTIMISE LE FINANCEMENT DES ACTIONS ET DES TRAVAUX DANS LE BASSIN	6
2.2.	LES REDEVANCES PROVIENNENT ESSENTIELLEMENT DE LA TARIFICATION DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	6
2.3.	LA LOI NOTRE INFLUENCE L'ENGAGEMENT DES AIDES FINANCIERES	8
3.	ACCOMPAGNER L'INTERCOMMUNALISATION DES COMPÉTENCES DE L'EAU	9
3.1.	UNE GOUVERNANCE DE L'EAU DAVANTAGE EFFICIENTE	9
3.2.	AMELIORER LA PROGRAMMATION DES ACTIONS ET DES TRAVAUX	9
3.3.	CONSOLIDER LES SERVICES AUX USAGERS	10
4.	MIEUX CARACTÉRISER LE GRAND CYCLE DE L'EAU À LA RÉUNION.....	11
4.1.	PARTAGER LA GOUVERNANCE DE LA RESSOURCE EN EAU	11
4.2.	COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DES ECOSYSTEMES AQUATIQUES	12
4.3.	RESTER VIGILANT VIS-A-VIS DES RISQUES DE DEGRADATION DE LA RESSOURCE EN EAU	14
5.	PARTAGER LA CONNAISSANCE POUR ENRICHIR L'INTELLIGENCE TERRITORIALE.....	16
5.1.	SIMPLIFIER L'ACCES AUX INFORMATIONS SUR L'EAU	16
5.2.	CONSCIENTISER GRACE AUX JEUNES GENERATIONS.....	17

1. LE TRANSFERT DES COMPÉTENCES IMPACTE L'ORGANISATION DES SERVICES

1.1. Vers une extrapolation de la gouvernance de l'eau aux fonctions et services écosystémiques

Les dispositions de *la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages* lient les politiques publiques concernant la ressource en eau à celles en rapport avec la biodiversité ; L'Office de l'eau Réunion est maintenant membre du **comité de l'eau et de la biodiversité**, avec voix consultative ; Le conseil d'administration de l'Office de l'eau Réunion a été renouvelé consécutivement à la transformation du comité de bassin en comité de l'eau et de la biodiversité.

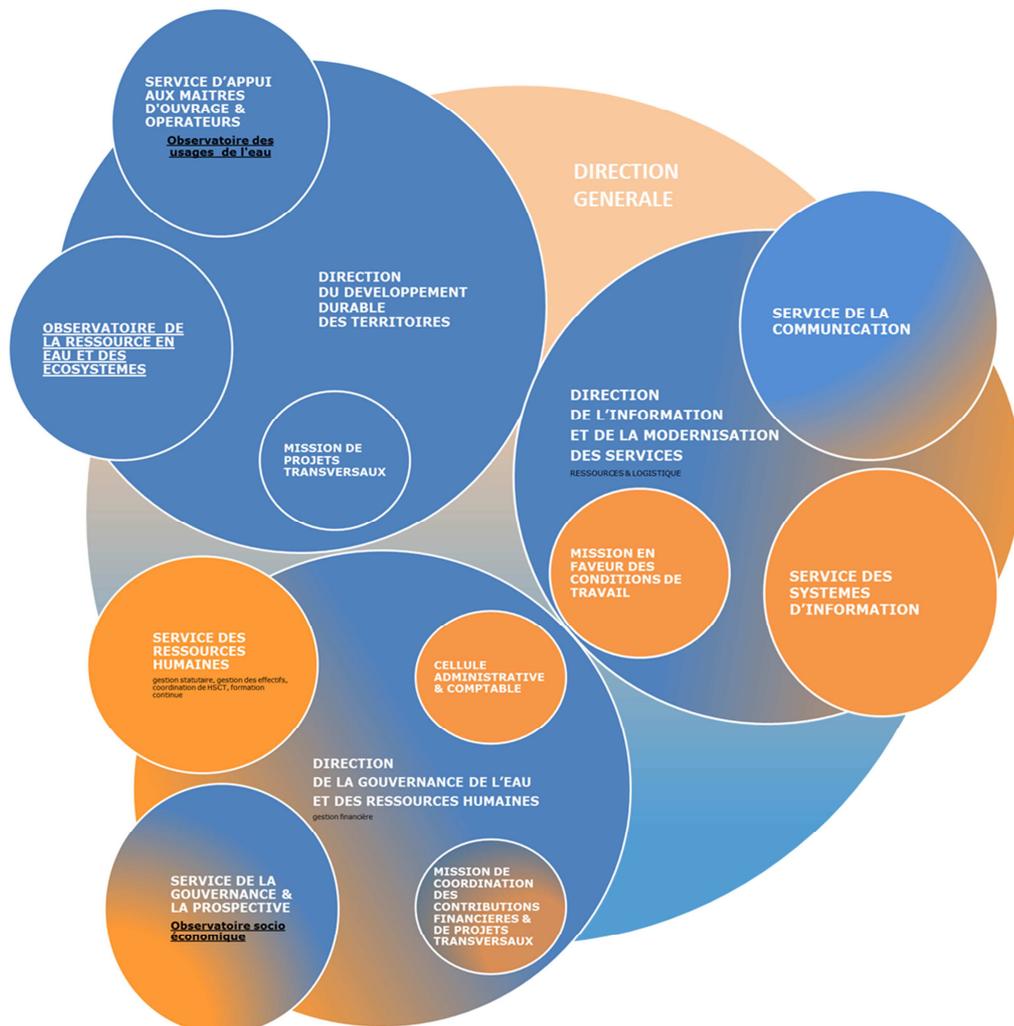
L'évolution de la gouvernance de l'eau sur le territoire de La Réunion implique davantage l'Office de l'eau Réunion dans la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations ; Il est ainsi invité à participer aux réflexions en lien avec ces sujets.

La mise en œuvre effective du *Plan d'action pour les services d'eau potable et d'assainissement en Outre-mer* associe l'Office de l'eau Réunion, au sein de la **conférence des acteurs de l'eau** et de l'équipe de projet dédiée, toutes deux installées en 2017 ; Conjointement, l'Office contribue à organiser le transfert des compétences programmé par *la loi portant nouvelle organisation territoriale de La République*.

La convention entre l'Office de l'eau Réunion et la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion pour mettre en œuvre les politiques publiques de l'eau et des milieux aquatiques organise notamment l'état des lieux 2019 réalisé en vertu de *la directive cadre sur l'eau* ; En 2017, l'accent est mis sur la consolidation du corpus méthodologique ajusté aux réalités du bassin Réunion.

1.2. Moderniser l'organisation des ressources humaines

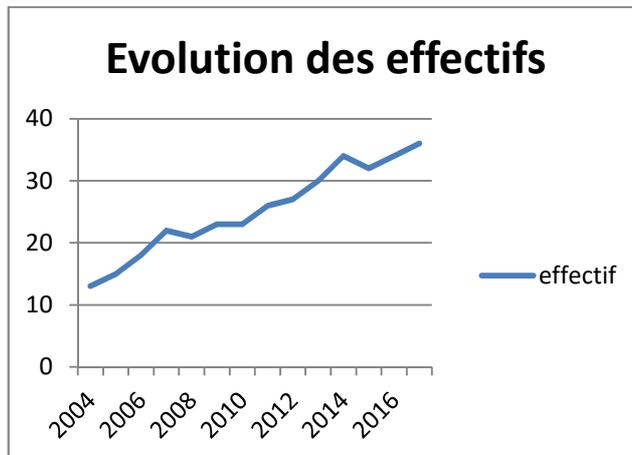
Au vu du développement des missions de l'établissement, les services ont été restructurés ; La nouvelle organisation promeut les connexions entre les collaborateurs pour mieux intégrer les missions de l'Office de l'eau Réunion dans le territoire.



L'intention générale vise à la modernisation des services de l'Office : les agents disposent d'une application informatique d'horodatage permettant de mieux concilier les temps d'activité professionnelle et personnelle ; L'augmentation de la capacité des échanges extranet conduira à court terme à la mise en œuvre du télétravail, ajoutant encore de l'agilité à la gestion du temps et des déplacements.

Au 31 décembre 2017, les effectifs de l'Office de l'eau Réunion sont de **36 agents**, soit 35 agents occupant chacun un emploi permanent au tableau des effectifs, dont une agente en détachement dans une autre collectivité, et 1 emploi d'avenir.

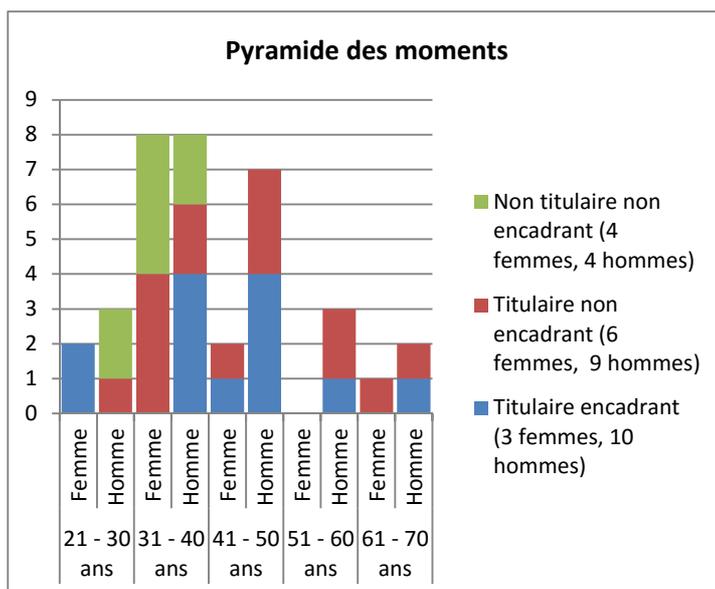
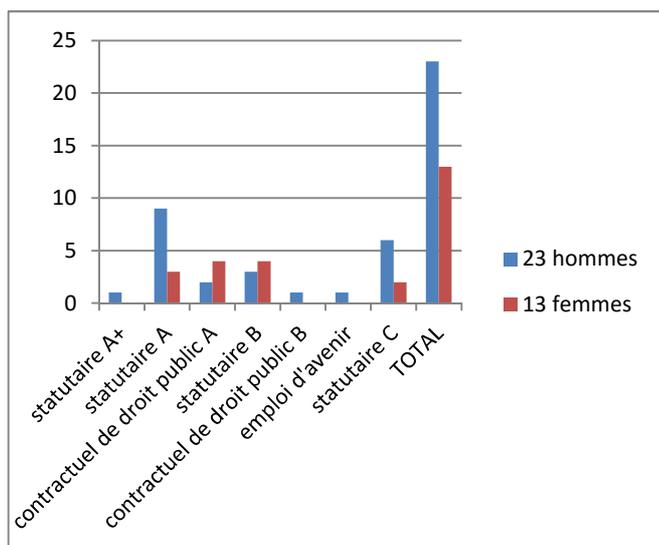
L'Office de l'eau contribue également à l'insertion d'étudiants dans le monde du travail. Ainsi, en 2017, 7 étudiants stagiaires ont intégré les équipes de l'Office de l'eau pour des périodes de 3 semaines à 4 mois : les grades d'étude visés sont le brevet de technicien supérieur, le master 1, ou le diplôme d'ingénieur.



Parmi ces stagiaires, l'Office de l'eau a, comme en 2015 et 2016, accueilli un élève du Lycée technique agricole d'Ettelbrück du Luxembourg pendant 6 semaines.

La durée cumulée de ces stages est de 16 mois et une semaine.

Répartition des effectifs par genre et par catégorie d'emploi



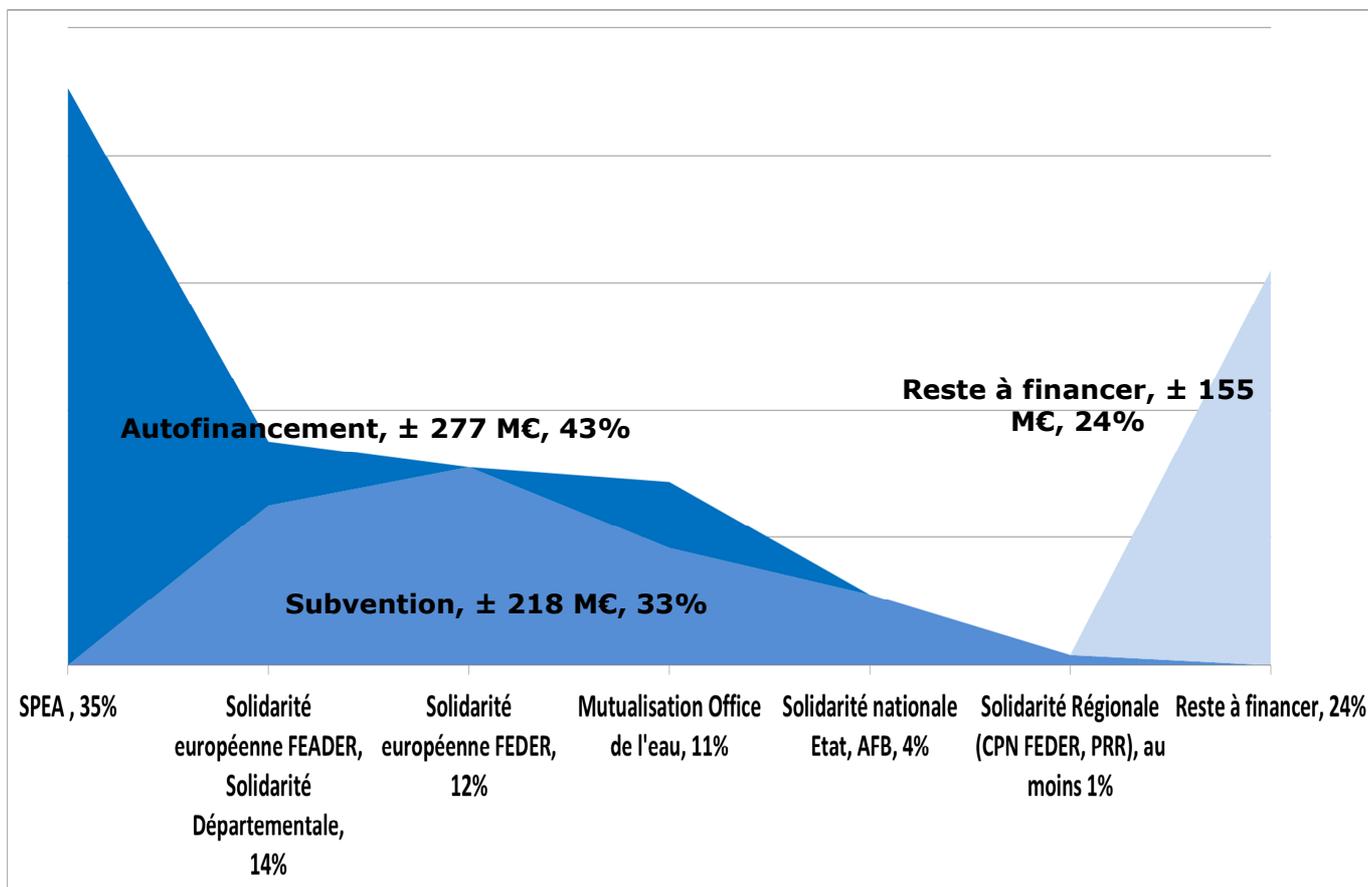
Les emplois les moins stables se situent en début de la pyramide des moments ; trois femmes par rapport à 10 hommes occupent des fonctions d'encadrement.

En 2017, les dépenses globales consacrées aux ressources humaines s'élevèrent à **2,13 millions d'euros**, dont **1,35 millions d'euros** bénéficiant directement au personnel.

2. L'IMPACT DU TRANSFERT DES COMPÉTENCES DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES SUR LA PROGRAMMATION DES ACTIONS ET DES TRAVAUX

2.1. L'articulation des programmes d'intervention optimise le financement des actions et des travaux dans le Bassin

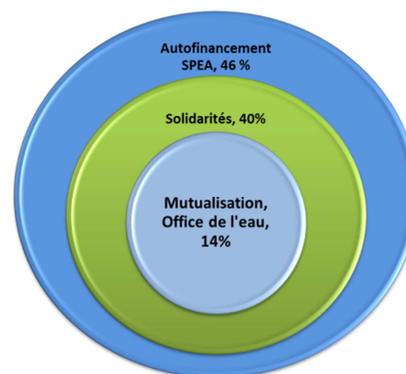
Les besoins d'investissement dans le domaine de l'eau sont estimés à ± 650 millions d'euros sur la période ± 2016-2021.



Répartition du financement de l'eau dans le Bassin Réunion

Pour compléter les ± 218 M€ de subvention consacrée à l'eau à La Réunion, les maîtres d'ouvrage (les services publics de l'eau et de l'assainissement, le Département, l'Office de l'eau) apportent ± 277 M€ de financement ; Pour leur part, les services publics de l'eau et de l'assainissement mobilisent ± 226 M€ pour capter les aides financières.

60% de la part programmable, calée à ± 495 M€, sont financés par la tarification.



2.2. Les redevances proviennent essentiellement de la tarification des services publics de l'eau et de l'assainissement

Les redevances pour préserver l'eau constituent la recette principale de l'Office de l'eau et lui permettent d'assurer ses missions dont l'objectif majeur est la gestion durable de la ressource en eau.

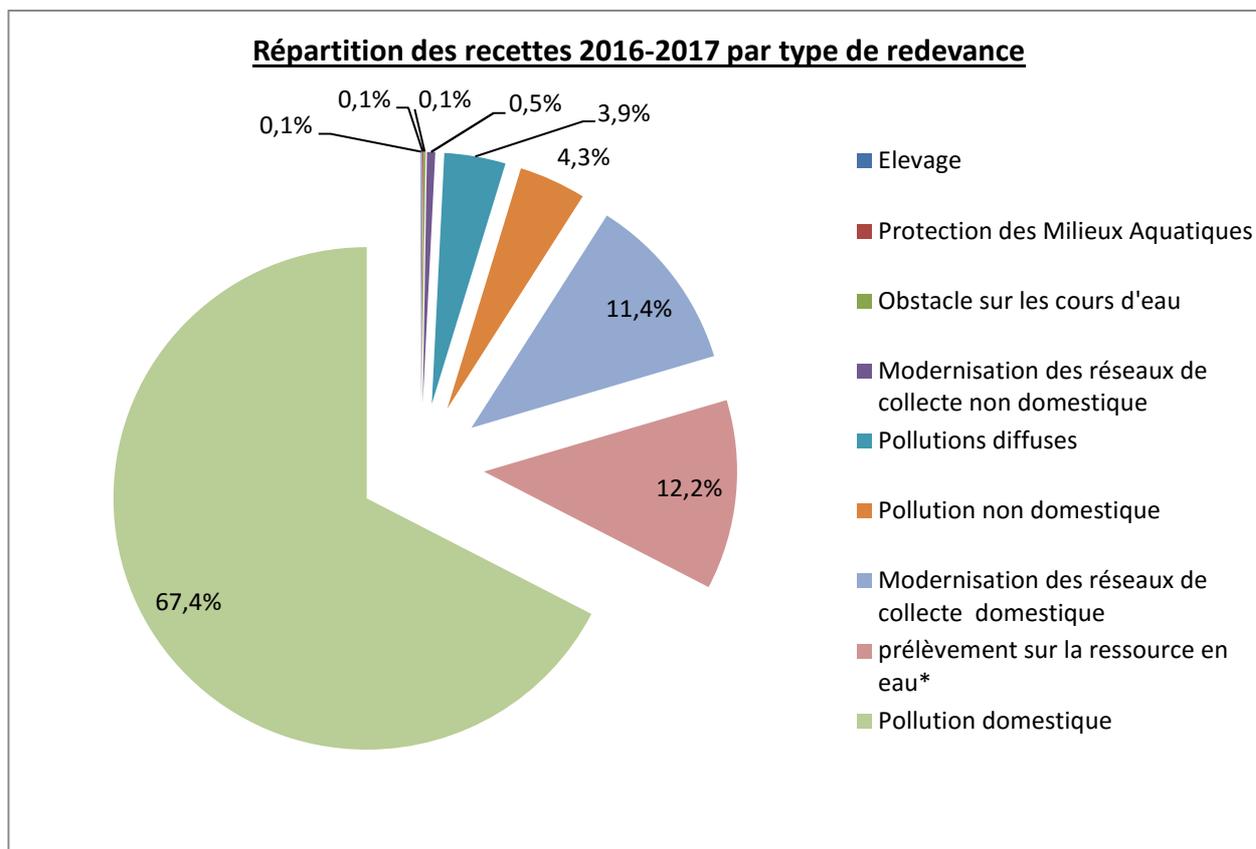
L'ensemble des redevances appliquées dans le bassin, rattachées à l'exercice 2016 et perçues en 2016-2017, produit **10.812.599,65 euros**.

Redevance	Recettes	Pourcentage
Elevage	5 827,77 €	0,1%
Protection des Milieux Aquatiques	8 790,40 €	0,1%
Obstacle sur les cours d'eau	12 930,00 €	0,1%
Modernisation des réseaux de collecte non domestique	58 021,50 €	0,5%
Pollutions diffuses	423 660,22 €	3,9%
Pollution non domestique	462 426,37 €	4,3%
Modernisation des réseaux de collecte domestique	1 233 258,81 €	11,4%
prélèvement sur la ressource en eau*	1 320 750,92 €	12,2%
Pollution domestique	7 286 933,66 €	67,4%
Total	10 812 599,65 €	100,0%

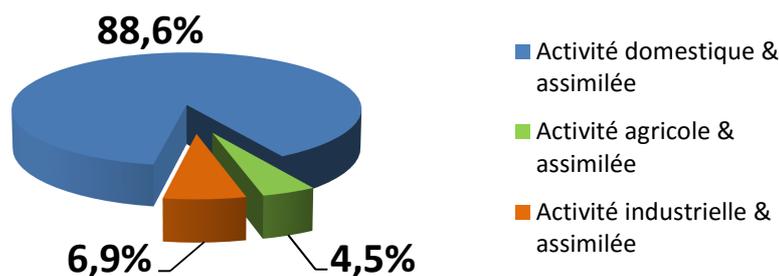
* Tous usages

Sur les 10,81 millions de redevances perçues par l'Office de l'eau en 2017, 9,58 millions d'euros (88,6%) proviennent directement de la facture d'eau des abonnés des services publics d'eau et d'assainissement.

La redevance pollution de l'eau d'origine domestique constitue la majeure partie des recettes (67,4%).



Répartition des redevances 2016-2017 par catégorie d'usage de l'eau



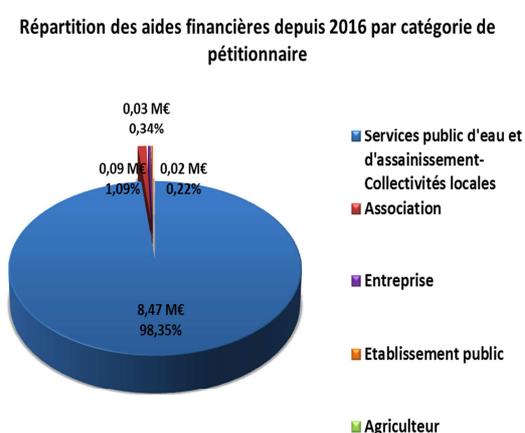
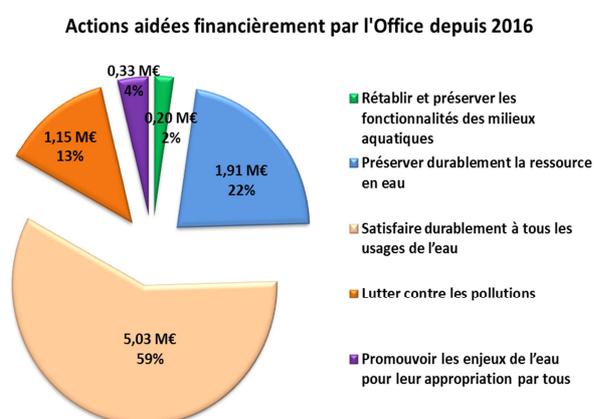
88,6% des redevances proviennent des usagers domestiques et assimilés ; elles sont recouvrées sur la facture d'eau des ménages.

2.3. La loi NOTRe influence l'engagement des aides financières

Au 31 décembre 2017, 8,6 millions d'euros de subventions ont été engagés soit environ 19% des enveloppes d'aides financières.

Depuis le début du nouveau cycle de programmation, les autorités organisatrices des services publics d'eau et d'assainissement apparaissent comme les principaux bénéficiaires des aides de l'Office concernant tant le nombre de projets subventionnés que leurs montants.

Elles cristallisent ainsi la quasi-totalité des financements (98%).



Les **8,6 millions d'euros** engagés par l'Office correspondent à la mise en œuvre de quelque 40 millions d'euros de travaux et d'études dont 31,6 millions d'euros de dépenses éligibles.

Le taux moyen d'intervention de l'Office au titre des aides financières représente 27% des dépenses éligibles et 22% du coût projet.

Les subventions accordées par l'Office ont essentiellement concerné :

- 2,6 millions d'euros de financement pour la création de 5 unités de potabilisation d'un coût total de 8,7 millions d'euros avec une amélioration de la qualité de l'eau pour 6 917 abonnés,
- 2,2 millions d'euros pour les équipements de production d'eau potable représentant 8,8 millions d'euros de travaux,
- 2 millions d'euros pour des opérations de réseaux d'eau potable représentant plus de 11 millions d'euros de travaux et permettant de renouveler ou de créer 25.600 mètres de canalisation et de contribuer à économiser plus de 87.000 mètres cube d'eau par an,
- 1 million d'euros pour 7 opérations de création ou de réhabilitation de système de collecte des eaux usées générant 7 millions d'euros de travaux et permettant la création ou le renouvellement de 11.400 mètres de réseaux.
- 330 000 euros pour l'accompagnement de trois intercommunalités dans le transfert des compétences de l'eau et des milieux aquatiques.

3. ACCOMPAGNER L'INTERCOMMUNALISATION DES COMPÉTENCES DE L'EAU

3.1. Une gouvernance de l'eau davantage efficiente

Par arrêté ministériel du 20 janvier 2016, le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, SDAGE, est complété par un document d'accompagnement de *stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau*, SOCLE.

A La Réunion, le secrétariat technique de bassin, composé de la DEAL et de l'Office de l'eau, a initié une première version, présentée le 1^{er} décembre 2017 au Comité de l'eau et de la biodiversité.

Cette SOCLE organise les rôles et les missions des collectivités.

Renforcement de l'échelle territoriale des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre comme unité de gestion : Certaines structures verront ainsi de fait le transfert de leur compétence à l'échelon intercommunal ; A La Réunion, sont concernés le Syndicat intercommunal à vocation unique de la Rivière des Galets, le Syndicat intercommunal d'assainissement Port Possession, le Syndicat des hirondelles ;

Amélioration de la couverture du territoire en termes de gestion des milieux aquatiques : préconisation d'une commission locale nord ; encouragement des acteurs locaux pour une gestion globale et concertée de l'étang du Gol ou de l'étang de Bois Rouge ; intervention ciblée des acteurs publics sur des cours d'eau à enjeu comme la Rivière du Mât ou la Rivière Sainte-Suzanne.

Certaines situations militent pour un recours à des outils de gestion tels que la mutualisation des moyens d'intervention, notamment pour la compétence en gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, GEMAPI.

A cet effet, les cinq communautés d'agglomération de La Réunion ont avancé sur leur structuration pour la prise de compétence au 1^{er} janvier 2018. L'Office y a contribué de manière singulière : aide financière, contribution aux différents ateliers pilotés par les intercommunalités, organisation d'une journée professionnelle.

3.2. Améliorer la programmation des actions et des travaux

L'Office de l'eau est appelé en association avec la DEAL à s'engager pour le développement des services publics de l'eau et de l'assainissement, à l'aune du transfert de ces compétences aux intercommunalités à la date limite du 1^{er} janvier 2020.

L'appui de l'Office à la gouvernance locale de l'eau se traduit (1) par la mise à disposition de données de référence et (2) par l'expertise des politiques de l'eau, lors des démarches de planification ou de programmation, comme le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), les schémas directeurs de l'eau, les schémas directeurs de l'assainissement, les chartes agricoles.

Dans le cadre du plan d'actions « l'eau dans les Hauts », réalisé sous l'égide du Conseil Départemental, le sujet du traitement de l'eau adapté aux zones isolées est abordé dans un rapport d'aide à la décision. En effet, l'éloignement par rapport aux infrastructures existantes, la faible densité de population, l'environnement et souvent le relief ne permettent pas le déploiement de systèmes collectifs d'alimentation en eau potable.

Afin d'accompagner les collectivités territoriales dans le transfert des compétences de l'eau et des milieux aquatiques, **un séminaire a réuni plus de 70 participants** issus des collectivités, des services de l'Etat, des bureaux d'études et des agences de financement le 7 novembre 2017, en collaboration avec la délégation régionale du Centre national de la fonction publique territoriale. Quatre tables rondes ont rythmé la journée, traitant des différents aspects techniques, juridiques et financiers du transfert de compétences. L'accompagnement des usagers, indispensable au succès des services, a également fait l'objet de discussions.

Cette journée professionnelle complète la contribution de l'Office de l'eau aux ateliers mis en place par les cinq établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

L'Office prend part aux différents comités de suivi ayant trait aux milieux aquatiques, s'agissant par exemple de la liste des espèces protégées, des arrêtés de pêche, du plan de conservation des anguilles. Afin d'améliorer la connaissance du fonctionnement des systèmes récifaux, un partenariat a été conclu avec la réserve nationale marine de La Réunion.

L'Office intervient pour porter à connaissance dans les instances départementales telles que le Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques, le Comité *sécheresse*, le Comité régional d'orientation et de suivi du plan *Ecophyto*, le Comité consultatif de la réserve nationale marine de La Réunion et celui de la réserve naturelle de l'étang Saint-Paul.

Pour la mise en œuvre du *plan d'action pour l'eau dans les départements et régions d'outre-mer et à Saint-Martin*, la conférence des acteurs de l'eau s'est réunie pour la première fois le 15 décembre 2017 sous la co-présidence de l'Etat, de la Région et du Département, avec l'Agence régionale de santé Océan indien, l'Agence française de développement, la Caisse de dépôt et de consignation et l'Office de l'eau.

Le partenariat avec les autorités organisatrices de l'eau et de l'assainissement est cadré dans un document stratégique qui décline les orientations du plan d'action à l'échelle de La Réunion ;

Sur cette base, des contrats de progrès valant programmations pluriannuelles assurent la cohérence entre les investissements, les objectifs techniques et les moyens financiers ;

L'implication au premier plan des communautés d'agglomération, autorités organisatrices existantes ou futures, en lien avec les communes membres, est un facteur de réussite du plan.

3.3. Consolider les services aux usagers

L'effort de construction des stations de potabilisation se poursuit, notamment pour les unités de traitement inférieures à 5.000 habitants. En 2017, quatre opérations nouvelles sont concernées par un accompagnement financier spécifique de l'Office de l'eau, en articulation avec l'Etat et l'ARS.

Territoire	Autorité	Unité de potabilisation	Capacité de traitement
Sainte Marie	Sainte Marie	Les Cafés	4 153 habitants
Sainte Marie	Sainte Marie	Bernica	61 habitants
Sainte Marie	Sainte Marie	Charpentier	81 habitants
Entre Deux	CASUD	Les Songes	4 676 habitants

L'Office de l'eau intervient en relation avec la police administrative de l'eau, pour ce qui concerne l'expertise des systèmes d'assainissement supérieurs à 2.000 équivalents habitants, en vertu de l'arrêté du 21 juillet 2015. Les dispositifs d'auto-surveillance des 16 stations d'épuration de La Réunion sont ainsi décortiqués, en termes de métrologie des réseaux de collecte, de stratégie de surveillance, d'équipements de contrôle, et de gestion des boues. Ce travail a fait l'objet d'un rendu vers le Service police de l'eau le 14 avril 2017.

8 d'entre elles font l'objet d'un complément d'assistance technique, au titre de l'article 73 de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, pour le compte des autorités organisatrices du service public de l'assainissement collectif : leur capacité nominale cumulée d'épuration s'élève à 180.000 équivalents habitants, soit 27% de la capacité nominale de traitement de La Réunion.

En 2017, 37 audits et bilans de fonctionnement de stations d'épuration sont transmis aux collectivités et exploitants pour contribuer à l'optimisation de leurs réglages.

Un appui particulier porte sur l'animation de journées techniques dans les domaines de l'assainissement collectif et non collectif.

L'enjeu est une amélioration des services par une professionnalisation technique des agents, une harmonisation des pratiques et une transparence vis-à-vis des usagers.

Le réseau d'acteurs dédié à l'assainissement non collectif regroupe régulièrement près de 52 agents, et bénéficie de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale, de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies, de l'ARS et de la DEAL.

En 2017, ont été réalisés les fiches d'aides aux contrôles de conception/réalisation des dispositifs d'assainissement non collectif et les cahiers de vie ; La problématique des toilettes sèches a aussi été abordée.

Le travail en réseau s'est également élargi aux sujets de l'assainissement collectif. Après une réunion d'initialisation du groupe de référents afin de définir la feuille de route du groupe, une première action a porté sur la problématique du sulfure d'hydrogène dans les systèmes d'assainissement. Cela s'est matérialisé par la rédaction d'une notice de préconisations.

Une plate-forme de travail collaborative en ligne prolonge les travaux des réseaux, en termes d'accès aux ressources documentaires et d'échanges.

Au titre de la coopération internationale décentralisée, le Département et l'Office de l'eau Réunion ciblent, pour commencer l'élaboration du schéma directeur de l'eau sur le territoire de Grande Comore, deux secteurs particulièrement vulnérables : les cantons de Hamahamet et de M'Boinkou, soit 45.000 habitants de 28 villages.

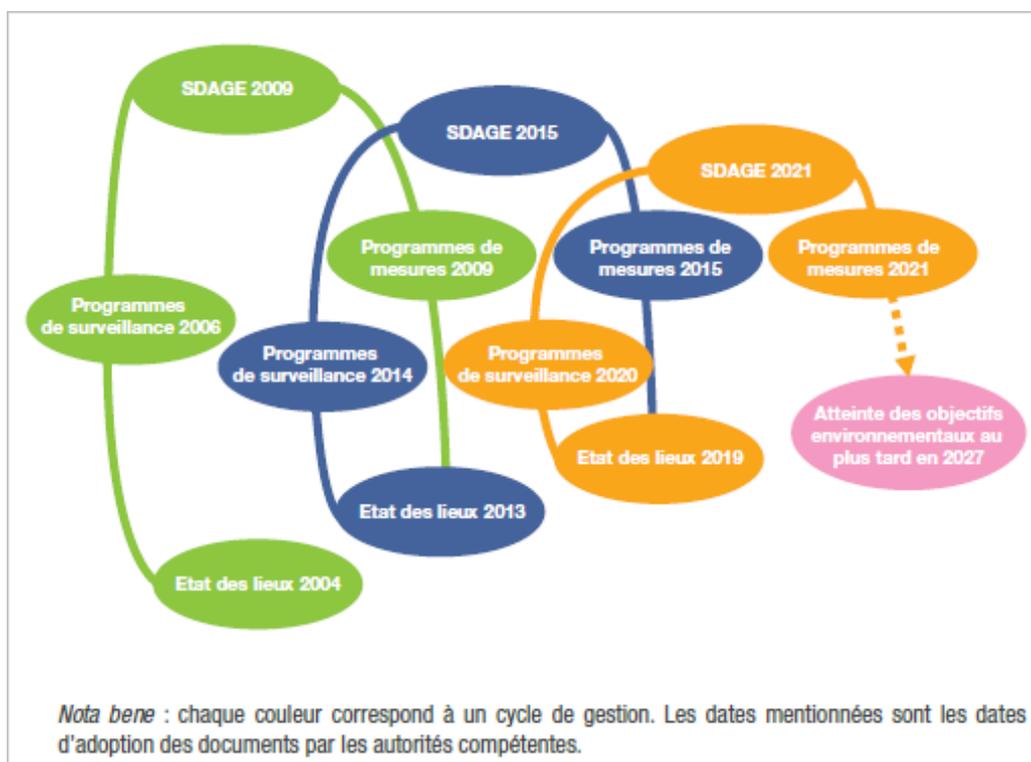
Une mission effectuée du 02 au 09 octobre 2017 a permis de rencontrer les différents partenaires du projet et de réaliser des repérages sur les secteurs d'étude. Deux volontaires en service civique sont recrutés ; la phase opérationnelle débute au cours du premier trimestre 2018.

4. MIEUX CARACTÉRISER LE GRAND CYCLE DE L'EAU À LA RÉUNION

4.1. Partager la gouvernance de la ressource en eau

La mise en œuvre de la Directive cadre sur l'eau s'effectue selon un cycle de gestion de six ans. Les objectifs à atteindre et les mesures à mettre en place sont mis à jour au terme de chaque période, suivant un dispositif comprenant :

1. l'évaluation de l'état initial ou l'état des lieux ;
2. le suivi de l'évolution de l'état des masses d'eau ou le programme de surveillance ;
3. la définition des objectifs et la détermination des mesures à mettre en œuvre pour les atteindre, détaillés dans le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et le programme de mesures ;
4. l'établissement d'un bilan à mi-parcours de la mise en œuvre des mesures.



Selon les termes de la convention qui organise les missions de la DEAL et de l'Office de l'eau, l'état des lieux a été déclenché en 2017.

Il s'agit de diagnostiquer la situation sur le territoire de la qualité des écosystèmes et des services publics d'eau et d'assainissement consistant (1) à analyser les caractéristiques du bassin pour une présentation générale des particularités du bassin et de l'état des masses d'eau, (2) à évaluer l'incidence des activités humaines sur l'état des eaux, c'est-à-dire une description des pressions issues des activités humaines, telles que les pollutions organiques et chimiques, les prélèvements, les altérations morphologiques, les activités liées à l'eau, et de leurs impacts sur les masses d'eau, ainsi qu'une estimation du risque de non-atteinte des objectifs de bon état, (3) à faire une analyse économique des utilisations de l'eau, caractérisant le poids économique des activités liées à l'eau et les modalités de financement de la politique de l'eau.

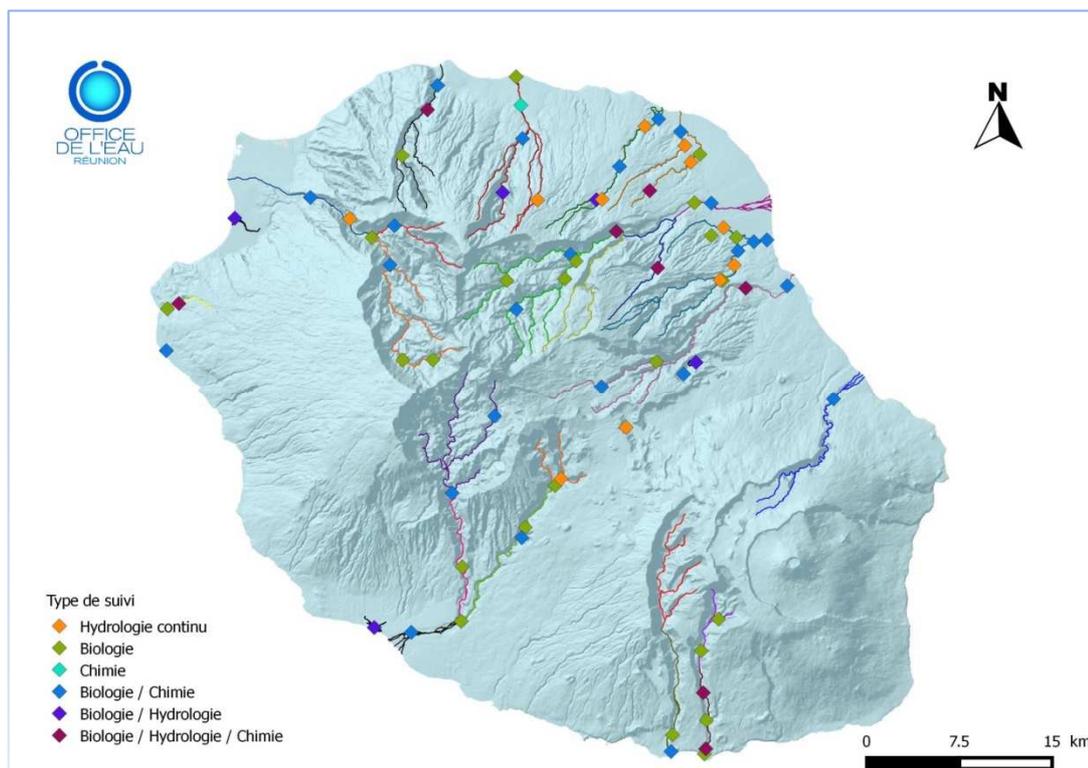
Par ailleurs, un partenariat pour une gestion globale de l'eau a été engagé sur la période 2017-2021 avec le Département de La Réunion.

Il englobe un volet analytique et un volet environnemental destinés à améliorer la connaissance sur le fonctionnement des ressources en eau et de leurs usages en lien avec l'incidence des ouvrages départementaux sur les masses d'eau, l'évaluation des ressources dans les Hauts et l'optimisation de l'exploitation des aquifères côtiers en rapport avec les intrusions salines.

Une convention de partenariat a également été signée avec le *Groupement d'intérêt public – Réserve Naturelle Marine de La Réunion* pour produire en 2018 de la connaissance sur les récifs coralliens.

Elle intègre l'évaluation de l'état des masses d'eau récifales, la sensibilisation du public à ces questions et la formation des agents de l'Office de l'eau sur le fonctionnement et la préservation des milieux marins.

4.2. Comprendre le fonctionnement des écosystèmes aquatiques



Localisation des stations d'observation des eaux de surface continentales

Le bassin Réunion compte 66 masses d'eau réparties en **24 cours d'eau, 3 plans d'eau, 12 masses d'eau littorale, dont 4 de type récifal et 27 masses d'eau souterraine.**

Des arguments techniques ont été posés pour faire évoluer le classement des étangs côtiers du Gol et de Saint-Paul en masses d'eau de transition.

L'Office de l'eau assure le suivi des débits des cours d'eau de La Réunion en s'appuyant sur un réseau de 22 stations de mesure en continu.

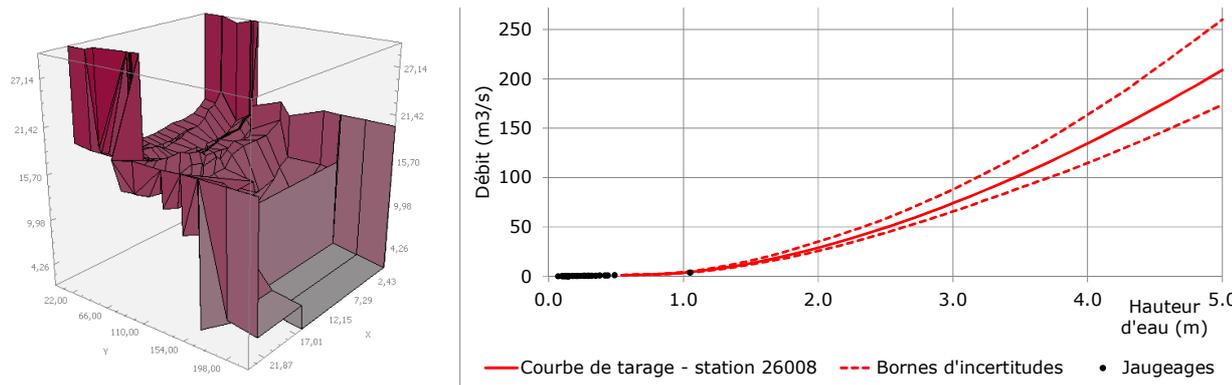
Ces données permettent de caractériser les cycles hydrologiques des principales rivières pour en appréhender les évolutions et le fonctionnement.

Des analyses du fonctionnement hydraulique des stations de mesure sont menées pour fiabiliser les relations entre les hauteurs d'eau mesurées et les débits calculés, et les interprétations des analyses statistiques.

En 2017, 8 études hydrauliques ont été réalisées et mises à disposition dans le système d'information sur l'eau.

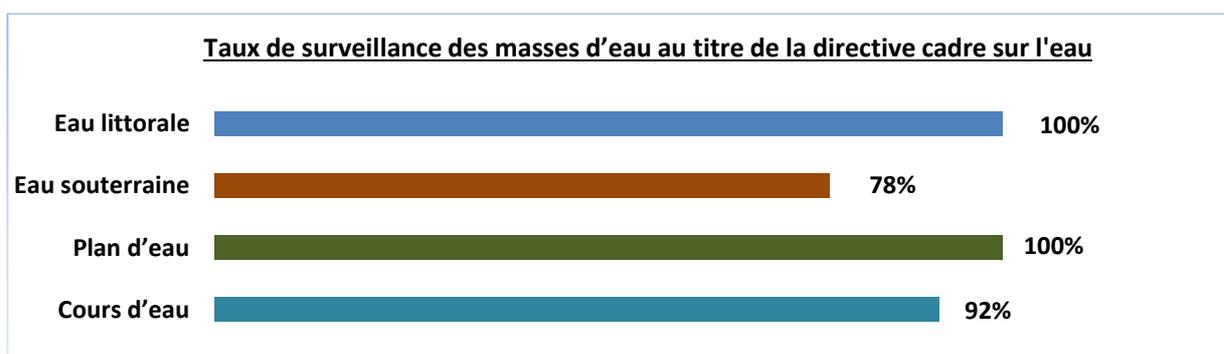


Bief d'écoulement - Relation hauteur/débit et ses incertitudes

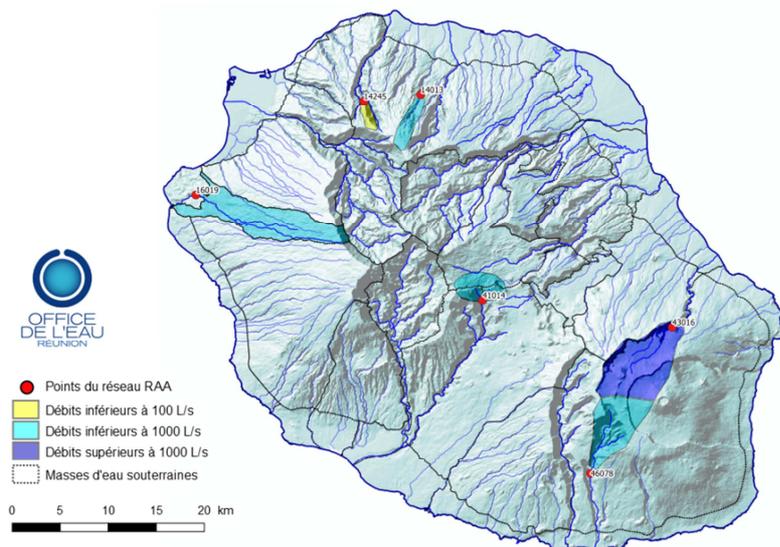


L'observation de la ressource en eau et des milieux aquatiques s'appuie sur des réseaux de surveillance pour appréhender l'état général des eaux sur la biologie, la physico chimie, la chimie et l'hydrométrie au regard des pressions anthropiques et des conséquences du changement climatique.

Au total, ce sont plus de **450 stations** qui sont suivies toute l'année en 2017. La surveillance couvre la totalité des plans d'eau et des eaux littorales. Toutes les masses d'eau souterraine en bordure littorale de La Réunion sont également suivies.



Réseau de suivi des aquifères d'altitude de La Réunion

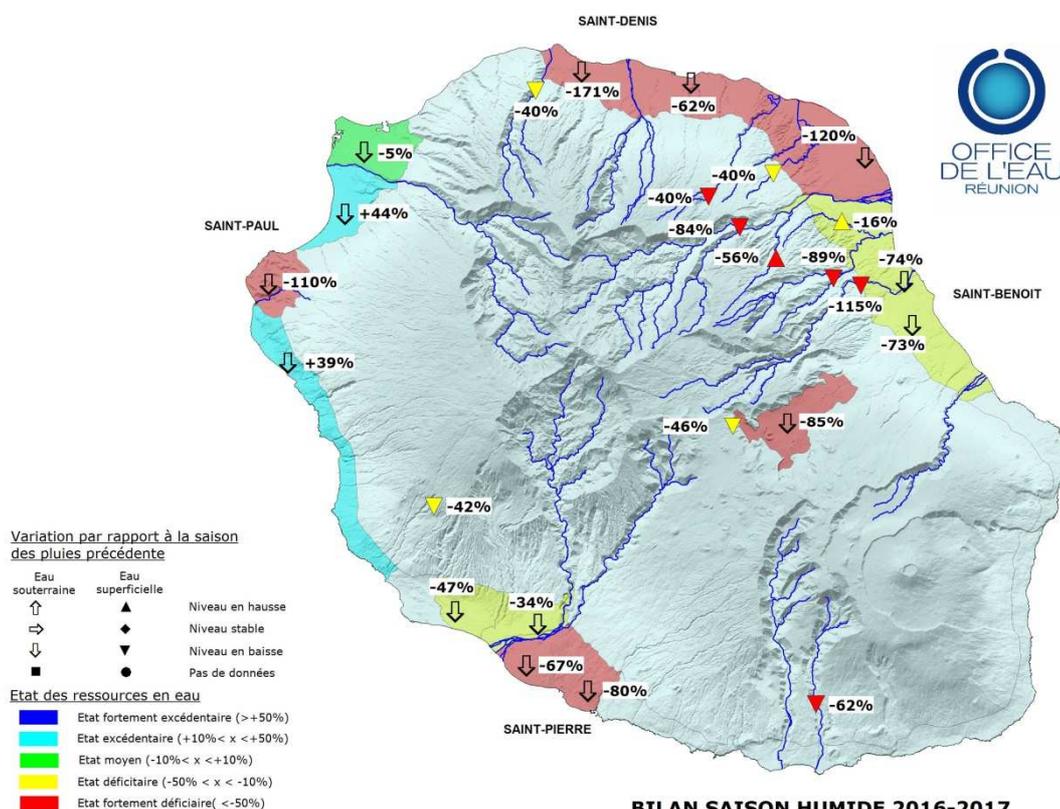


Le fonctionnement hydrogéologique des aquifères d'altitude de La Réunion reste méconnu. Un réseau de suivi en continu et à haute fréquence a été mis en place pour suivre les variations de conductivité, de niveau et de température de ces sources. Initialement composé de 20 stations de mesure réparties sur l'ensemble de l'île, le réseau expérimental a permis de suivre en continu le fonctionnement hydrogéologique de 11 systèmes aquifères de 2013 à 2017. Depuis juillet 2017, un réseau pérenne constitué de 6 stations de mesures a été défini.

Des prélèvements pour analyses chimiques sont également réalisés sur l'ensemble des sites en fin de saison des pluies, pour ce qui est des éléments majeurs et à l'étiage, concernant les éléments majeurs et les micropolluants.

4.3. Rester vigilant vis-à-vis des risques de dégradation de la ressource en eau

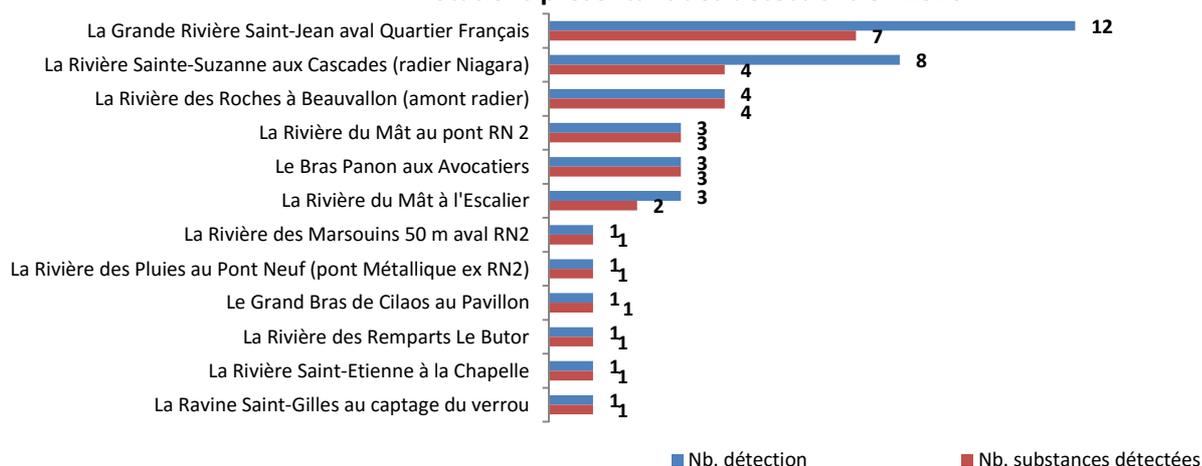
Du point de vue quantitatif, l'état des masses d'eau continentales reste fragile, après 7 années consécutives de recharge insuffisante des ressources en eau. Dans le cycle hydrologique, la saison humide est la période privilégiée pour reconstituer les stocks. En 2017, le bilan effectué sur la période des hautes eaux est une nouvelle fois globalement déficitaire.



En ce qui concerne la qualité biologique des cours d'eau, les observations sont variables en fonction des compartiments analysés. Les indices *diatomées* et *macro invertébrés* indiquent respectivement que **87% et 59% des stations suivies sont en bon état**. Ces derniers ont été plus sensibles à un étiage particulièrement sévère. L'état piscicole s'améliore pour 8 stations en raison du bon recrutement annuel en juvéniles de cabot bouche-ronde. Cependant, cette variation ne peut cacher la tendance globale d'érosion des effectifs depuis 10 ans, de l'ordre de -85% du nombre d'individus à l'échelle de la Réunion.

Sur le volet chimique, les cours d'eau sont exempts d'altération chronique généralisée. Des contaminations récurrentes d'origines urbaine ou agricole sont mises en évidence sur les zones aval de plusieurs bassins versants. La « Grande Rivière Saint-Jean » en aval du Quartier Français, la « Rivière Sainte-Suzanne » au radier Niagara et la « Rivière des Roches » restent particulièrement touchées par la présence de micropolluants, notamment des pesticides, dont certains ne sont plus autorisés depuis plusieurs années.

Stations présentant des detections en 2016



Stations profondes RCS et classe d'état :

- 0.82 - 1.00 -> Très bon
- 0.61 - 0.82 -> Bon
- 0.40 - 0.61 -> Moyen
- 0.20 - 0.40 -> Médiocre
- 0.00 - 0.20 -> Mauvais

0.--- Indicateur moyen par masse d'eau

Masses d'Eau Côtières Récifales

■ Stations peu profondes, non prises en compte dans l'évaluation de l'état



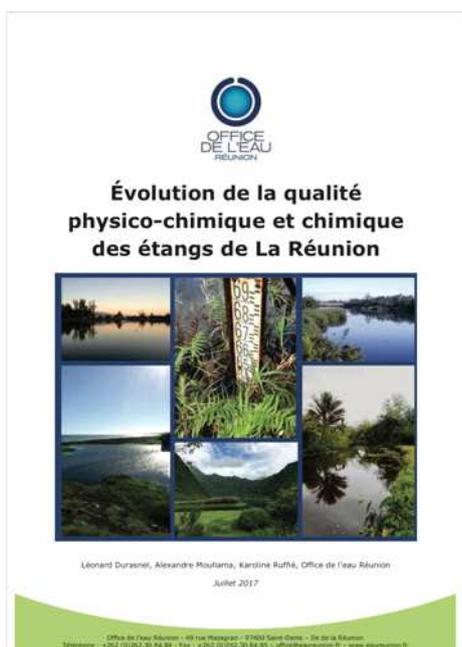
En ce qui concerne les eaux littorales, l'indice relatif à l'étude de la macrofaune benthique révèle un état très bon sur la masse d'eau de Saint-Denis.

Les masses d'eau de Saint-Benoît, du volcan, de Saint-Louis, de l'Ouest, de Saint-Paul et du Port sont en bon état.

Seule la masse d'eau de Saint-Joseph est classée en état moyen.

L'indice relatif à la surveillance des substrats durs (coraux notamment) révèle que le lagon de Saint-Pierre est le seul en bon état.

Les zones récifales de Saint-Leu, Etang-Salé et Saint-Gilles sont en état moyen.



Rapport d'étude sur l'évolution de la qualité des étangs

L'Office de l'eau Réunion a dressé le bilan de la qualité des trois étangs majeurs du Gol, de Saint-Paul et de Grand Étang ;

il s'est basé sur l'évolution de leurs caractéristiques physico-chimiques et chimiques depuis le début des suivis opérés par l'Office de l'eau, en tenant compte des caractéristiques et des contraintes du bassin hydrographique réunionnais.

L'application des critères nationaux suggère un état dégradé sur certains paramètres alors que le milieu subit des faibles pressions, comme l'illustrent le phosphore total à Grand Étang ou les seuils de températures ;

Aussi sera-t-il nécessaire de développer pour La Réunion des critères d'évaluation d'état spécifiques, en termes d'étangs côtiers, de contexte tropical, de peuplement ichtyologique, d'invertébrés, de phytoplancton, etc.

5. PARTAGER LA CONNAISSANCE POUR ENRICHIR L'INTELLIGENCE TERRITORIALE

5.1. Simplifier l'accès aux informations sur l'eau

Le portail numérique <http://donnees.eaureunion.fr/>, mis en ligne par l'Office en 2017, centralise l'accès aux données caractérisant les masses d'eau et les usages de l'eau à La Réunion.

Le système d'information sur l'eau

par 

Les données sur l'eau à La Réunion

les eaux littorales
et continentales

les services publics
d'assainissement
collectif et non collectif

les services publics
d'eau

la socio-économie
de l'eau

Chroniques de l'eau Réunion

éditées par 

eaufrance

+ de données...



documentation







L'Office de l'eau est un établissement public local à caractère administratif, rattaché au Département | Mentions légales

Il permet d'accéder aux banques d'informations produites par l'Office de l'eau Réunion :

1. Les eaux littorales et continentales;
2. Les services publics d'assainissement collectif et non collectif;
3. Les services publics d'eau;
4. La socio-économie de l'eau;
5. Les chroniques de l'eau Réunion.

Il oriente aussi vers le système d'information sur l'eau français et les documents sur l'eau et la biodiversité, portails gérés au niveau national pour des informations complémentaires en lien avec l'eau, les milieux aquatiques et leurs usages à La Réunion.

Pour pleinement contribuer au développement de la banque de données nationale *NAIADES*, sur le suivi de la qualité des rivières et plans d'eau, l'Office de l'eau Réunion y a intégré l'ensemble de ses données de suivi physico-chimique.

Il est maintenant possible d'y rechercher les quelque 250.000 résultats des analyses effectuées par l'Office depuis 1994.

5.2. Conscientiser grâce aux jeunes générations

L'Office de l'eau a mis en ligne *L'école H2O*, site ludique et pédagogique numérique qui s'adresse en priorité au jeune public ; l'affichage des pages du site s'adapte à tout format d'écran, de téléphone mobile à fonction multiple ou de tablette.



Quatre thématiques y sont développées : le cycle de l'eau, les usages de l'eau, les milieux aquatiques et les pollutions.

Toutes les ressources pédagogiques développées par l'établissement telles que dépliants, affiches, livrets pédagogiques, jeux, fiches métiers, y sont en libre téléchargement.

Depuis sa mise en ligne, le 18 août 2017, le site a été visité à plus de 300 reprises ; 1 114 pages ont été vues.

La page Facebook « *Eau de La Réunion* » comptabilise 818 fans, majoritairement féminins (64%), réunionnais (69%) et âgés entre 18 et 44 ans (72%). Comparativement à 2016, la fréquentation de la page et la typologie du public restent constantes.

Le compte Twitter « *@eaureunion* », à destination principale des professionnels dans le domaine de l'eau, est suivi par 161 abonnés, en augmentation de 133% par rapport à 2016 : majoritairement âgés entre 18 et 34 ans.

Outre le développement de la communication digitale, l'établissement continue à mettre en œuvre sa mission de sensibilisation de proximité : 35 interventions pédagogiques en milieu scolaire et participations à des événementiels, permettant de sensibiliser plus de 3 000 personnes, dont 70% de scolaires et d'étudiants ;

Plus de 2 800 dépliants et affiches ont été distribués sur l'année, dont 35% sur la thématique du cycle de l'eau;

67 jours d'exposition des tableaux et des poèmes « *Sublimin'eau* » auprès de partenaires.



L'atelier pédagogique « *Modul'eau* » a été inauguré en début d'année 2017.

Cet outil est constitué d'un panneau magnétique et de différents calques, permettant de traiter diverses thématiques dont le cycle de l'eau et les milieux aquatiques.

Encart publicitaire relayé dans les journaux locaux



Ainsi, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, l'Office de l'eau Réunion a contribué à l'ouverture au grand public de cinq stations d'épuration de l'île ; Plus de 170 participants ont pu bénéficier de visites guidées et découvrir le fonctionnement d'une station d'épuration. Pour l'occasion, le dépliant « *Nos eaux-usées, que deviennent-elles ?* » a été créé.

L'Office de l'eau s'engage également dans la formation de personnes en situation professionnelle ou dans des structures relais.

A ce titre, une trentaine d'agents de la *Société publique locale Energie Réunion* ont pu être formés à la lecture d'une facture d'eau, ainsi qu'aux différentes méthodes permettant d'économiser l'eau.

L'objectif est de diffuser les comportements vertueux.